9 allée des Vosges, 55000 Bar-le-Duc
Tél : 03 29 76 13 14
Courriel : mne.asso@wanadoo.fr
Site : meuse-nature-environnement.org

Meuse Nature Environnement

Bulletin

Décembre 2016

Echologie

Edito

Les jours sont au plus bas… période où l'on apprécie particulièrement de faire la fête comme pour faire un pied de nez au ciel qui s'est mis en berne ! Dans une ambiance festive, foule d'enfants qui s'est pressée un après-midi de novembre autour des animatrices de MNE, du P'tit RERS et de Meuse Grand Sud, dans une explosion d'idées pour la préparation des fêtes de fin d'année. Fête aussi de la courge, une troisième édition qui a offert un maximum de bonne humeur et de saveurs aux très nombreux visiteurs. Et, la fête, c'est encore et aussi quand vous le voulez : Meuse Nature Environnement vous invite à proposer vous-mêmes des stages et autres weekends de formation, découverte, détente que l'association se fera un plaisir d'animer si vous réunissez un groupe motivé ! Vous découvrirez également en avant-première les dates des sorties et animation prévues en 2017, à vos agendas !

Haie d'honneur à Sébastien, notre spécialiste du loup, qui, par ces journées froides de décembre et cet hiver, accompagné de quelques bénévoles, expérimente la haie défensive (parmi différents systèmes de protection contre la prédation du loup) avec des éleveurs d'ovins volontaires. Travail de fond, meilleure garantie à long terme… mais qui nécessite des bras et du temps ! Avis aux volontaires !

Bonnes nouvelles du côté des vergers : nos lecteurs savent le rôle prépondérant voire unique que notre association a joué pendant des années pour planter et faire vivre les vergers conservatoires de notre région. Au-delà de ce numéro 7 du Fruitoscope, MNE a démarré une OPAV et prochainement un diagnostic pré-OPAV… on retrouve avec plaisir un certain intérêt des collectivités.

Toutes ces activités ne nous font pas oublier l'actualité environnementale générale et meusienne : la lutte contre le déclin des polinisateurs, la lutte pour une agriculture et une alimentation de qualité ; la lutte pour la préservation des haies ; la lutte pour une meilleure considération de la faune, la lutte contre des arrêtés hélas au rabais pour protéger nos proches des pesticides...et toujours, la lutte contre CIGEO...

Ces temps-ci, le changement d'échelle régionale de nos partenaires amène interrogations et incertitudes, il y a du renouveau dans l'air et il est temps de reposer les bases de notre projet associatif... Aussi, notez déjà **notre prochaine AG qui aura lieu le 24 mars**, nous pourrons reparler de tout ça !

Avec toute la vitalité qui nous anime, avec tous nos projets, nos émotions, nos attentes, nos joies et nos colères, grâce à tous ces liens qui nous relient à vous, nous vous souhaitons une excellente année 2017 !

François

***NB** : Nous recherchons un bénévole compétent en **informatique**…*

Dans ce numéro :

Page 1
Édito

Pages 2 et 3
Vie de l'association
Brèves et animations 2017

Pages 4 et 5
Agriculture et alimentation
L'agro-écologie pour nourrir le monde

Pages 6, 7 et 8
Animations
Bricolages de Noël à Marbot et rencontres autour de la biodiversité cultivée...

Pages 9 à 12
N° 7 du Fruitoscope
Un peu de pomologie
Pomme Peupion et prune de Prince
Planter sans se planter (partie 4)

Page 13
Faune
Le collectif Renard Grand Est

Pages 14 et 15
Territoires & Biodiversité
Déclin des pollinisateurs

Pages 16 et 17
Territoires & Biodiversité
Haies ALORS ?

Page 18
Ils nous soutiennent

Page 19
Vie associative
Idées pour nous soutenir
Bulletin d'adhésion

Page 20
Programme : Sorties de janvier à mai 2017

Brèves Associatives

Chantier haie défensive mixte : HAIE CHERCHE BRAS !

Depuis quelques semaines, Sébastien coordonne à nouveau un chantier « haie défensive mixte » en vallée de l'Aire dans le cadre du projet d'expérimentation de mesures de protection des troupeaux face aux prédations pout favoriser les moyens possibles d'une cohabitation apaisée entre loup et élevage.

Depuis le redémarrage du chantier, deux classes de l'EPL Agro (lycée agricole de Bar-le-Duc) sont déjà venues prêter main forte pour tailler et dégager les épineux de la haie… De nombreux bénévoles ont répondu à notre appel à dons et ont fourni ou vont fournir des plants de végétaux épineux. Un grand merci ! Vous pouvez toujours vous manifester auprès de Sébastien. En revanche, la mobilisation des bénévoles réguliers est insuffisante. Si deux bénévoles assidus accompagnent très régulièrement Sébastien et font un travail de titans, nous espérons pouvoir compter sur plus de bras pour tailler et tresser les arbustes dans les jours à venir et au cours des chantiers prévus en février-mars.

Car la haie défensive mixte est un beau projet et une mesure de protection qui, combinée avec d'autres, semble pertinente dans certains cas, mais – si elle n'est pas coûteuse en matériel – elle l'est en temps et en énergie (et en gants de protection !). Alors, chers amis et partenaires, n'hésitez pas à faire tourner le mot.

Merci !

Pesticides, non merci ! ? … et si !

Après une consultation du public à laquelle vous avez largement participé en cosignant notre contribution et en relayant autour de vous, le Préfet de la Meuse a pris le 18 juillet 2016 un arrêté visant à définir des mesures de protection des établissements accueillant des enfants et personnes vulnérables face aux pesticides épandus à proximité (obligation suite à la loi sur l'avenir de l'agriculture). Soit, l'arrêté n'était pas entièrement satisfaisant à nos yeux, mais de belles avancées avaient été faites par rapport au brouillon soumis à consultation (critères pour une haie réellement protectrice, horaires de traitement en absence d'enfants, distance de non traitement de minimum 12m à proximité des établissements en présence des publics...). Nous regrettions que les mesures proposées soient toujours interchangeables et non cumulables… soit.

Stupeur ! Deux mois plus tard, un nouvel arrêté pris le 16 septembre, sans aucune consultation, vient modifier le premier et les distances de protection en grandes cultures passent de 12 m à 5 m si le pulvérisateur est équipé de buses antidérive et de 24 à 15m sinon. On y lit également que cette volte-face fait suite à un courrier envoyé par la FDSEA 55 en août…

Alors, oui, un syndicat agricole a le droit de ne pas être content ! Mais quid de la démocratie et de la consultation du public qui a réuni plus de 500 participants et des associations comme la FCPE, LORAMAP et MNE autour de la protection de la santé de nos proches et de nous-mêmes ? (alors que la plupart des arrêtés soumis à consultation ne sont commentés que par une dizaine de personnes). A MNE, nous considérons que cela n'est pas tolérable et avons déposé un recours gracieux en novembre. Affaire à suivre…

Animations 2017

Quelle année ! Merci à toutes et tous d'être venus très nombreux aux sorties que nous avons proposées et aux manifestations où nous tenions un stand. Un vrai bonheur de vous croiser à toute occasion, vous adhérent.e.s, partenaires et ami.e.s ! Retour sur les dernières animations… Et voilà 2017 qui arrive à grands pas alors que les caisses de matériels d'animation de 2016 n'ont pas encore toutes été remisées au placard dans les locaux de l'association. Une jolie version papier de notre programme 2017 est en gestation et quelques dates sont encore inconnues, aussi, il vous sera envoyé un peu plus tard, si vous le voulez bien ! Mais, vous pouvez déjà noter dans vos agendas les rendez-vous majeurs déjà définis :

Les mercredis de Massonges : tous les premiers mercredis du mois (sauf août, décembre et janvier)

Vendredi 24 mars : Notre AG + Conférence gesticulée AutoStop-Bure !

Nous vous attendons nombreux vendredi 24 mars à Chaumont-sur-Aire entre 17h et 22h30. Suivie d'une conférence gesticulée « Auto-Stop-Bure » animée par Marie Béduneau, cette AG permettra de parler ensemble du projet associatif de MNE et de voter les grandes orientations à venir : un moment clé dans l'histoire de MNE !

Les rendez-vous nature

Di 26/03 : Jonquilles à Horville-en-Ornois
Ve 31/03 : Chouette chevêche à Mussey
Sa 15/04 : Oiseaux à Reffroy
Sa 13/05 : Oiseaux à Lérouville
Di 21/05 : Orchidées à Saint-Amand-sur-Ornain
Sa 27/05 : Rapaces à Nicey-sur-Aire
Sa 10/06 : Busards à Pierrefitte-sur-Aire
Sa 17/06 : Sortie zone humide à Cousances-les-Forges
Sa 08/07 : Herbivores et prédateurs à Salmagne
Sa 22/07 : Ornain à Savonnières-devant-Bar
Ve 29/09 : Faune sauvage à Beaulieu-en-Argonne

Des manifestations nature

Sa 08/04 : Fête du printemps à Bar-le-Duc
Sa 20/05 : Marché bio à Bar-le-Duc
Di 04/06 : Jardin pour tous à Hannonville-ss-les-C.
Di 11/06 : Bienvenue dans mon Jardin au Naturel dans plusieurs jardins de particuliers en Meuse
Sa 24/06 : Marché paysan Sotrés et Potailloux
En septembre : Foire bio à Commercy
Di 01/10 : Marché d'automne à Hannonville
Di 22/10 : Troc de jardin à Aulnois-en-Perthois
Di 29/10 : Fête Courges et Merveilles à Aulnois-en-Perthois

Des stages pratiques à la demande !

Enfin, nouveauté en 2016, les stages pratiques sont proposés **à la demande !** Qu'est-ce-que cela veut dire ? C'est simple, un thème vous intéresse ? Première option, vous arrivez à réunir un groupe de personnes suffisant, vous proposez un lieu et une période et nous nous déplaçons. En fonction du nombre d'inscrits et de la durée, la part de chacun sera plus ou moins importante. Deuxième option, vous êtes seul ou peu nombreux à être intéressés par ce thème cette année, nous vous ajoutons à un groupe existant et/ou lançons un appel pour constituer un groupe suffisant.

Des idées de thèmes : ménage écologique, cosmétiques écologiques, jardinage écologique, soins du verger, accueil de la biodiversité, décorations et bricolages nature, fabrication de bricolages et meubles en palettes…

L'agro-écologie pour nourrir le monde...

« Rien de mieux que l'agro-écologie pour nourrir le monde ! »

C'est ce que déclare un panel de Français dans un sondage du Conseil Supérieur de l'Audio-visuel, pour le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement -Terre solidaire).

Qu'entendre par « agro-écologie » ?

C'est une agriculture qui veut se passer des pesticides, fongicides, des OGM, etc. Elle favorise les circuits courts (produits locaux et régionaux) ; elle veut promouvoir la collaboration entre les producteurs et les consommateurs, qui permet un meilleur respect des uns et des autres ; un retour à des méthodes qui ont fait leurs preuves et les font encore en Afrique et en Amérique du sud : comme par exemple le fait d'associer l'élevage et la culture (on fait pâturer du bétail sur des zones de vergers), la promotion des petites exploitations, agencées en bocages, évitant la monoculture…

A l'inverse de cette façon de procéder, l'agriculture industrielle emploie massivement les produits chimiques, comme désherbants ou comme engrais. Elle privilégie les très grands espaces, consacrés à une seule culture.

Extrait des résultats du sondage.

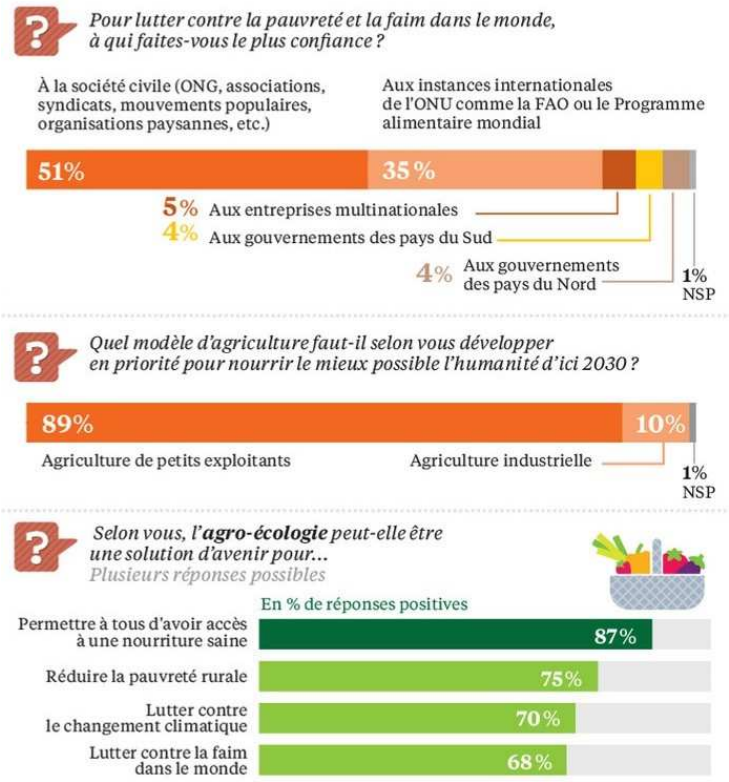

Etudions les réponses à ce sondage...

A la question : « Quel modèle d'agriculture faut-il développer en priorité pour nourrir le mieux possible l'humanité d'ici 2030 ? »,

89 % des Français répondent : « l'agriculture des petits exploitants »

10 % répondent : « l'agriculture industrielle ».

A cette autre question : « Selon vous, l'agro-écologie peut-elle être une solution d'avenir pour :

- Permettre à tous d'avoir accès à une nourriture saine », 87 % répondent « oui ! » ;

- Réduire la pauvreté rurale », 75 % répondent « oui ! » ;

- Lutter contre le changement climatique », 70 % répondent « oui ! » ;

- Lutter contre la faim dans le monde », 68 % répondent « oui ! ».

Source : baromètre CSA « Les français et la lutte contre la fain dans le Monde (octobre 2016) pour le CCFD-TerreSolidaire en partenariat avec La Croix

... dans un monde dominé par l'agro-industrie.

Pascale Hébel, directrice du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (plus connu sous le nom de CRÉDOC, organisme d'étude et de recherche au service des acteurs de la vie économique et sociale), atteste que, sous l'influence des crises économiques et écologiques, les comportements vertueux commencent à infuser dans le grand public.

Les Français se disent prêts à l'aventure écologique, pour éviter le gaspillage, favoriser les circuits courts, consommer plus de fruits et de légumes de saison, bio de préférence, manger moins de viande... « Sans doute, poursuit Pascale Hébel, existe-t-il encore un décalage entre le déclaratif et la réalité » mais, à en croire ce sondage, nos compatriotes auraient déjà commencé à changer leurs habitudes pour un comportement plus responsable !

Si le public plébiscite l'agro-écologie, toutes les nouvelles dans ce domaine ne sont pas bonnes ! Le 14 septembre a eu lieu « le mariage du siècle » ; entendez : le rachat de Monsanto par Bayer, pour 59 milliards d'euros. On est là dans « l'agro-chimie » et ses grandes manœuvres mondiales qui, de 7 mastodontes, est passée à 4. Pour le coup, c'est une entreprise européenne (Bayer) qui rachète une firme américaine... « la plus détestée de la planète » (dixit Saf Agr'idées)… pour **contrôler un tiers du marché des semences et un quart du marché des phyto-sanitaires**.

Autant dire que si ça plaît à certains : par exemple Christian Hartel, du site « Avancer ensemble », qui déclare : **« L'histoire de Bayer s'inscrit dans une démarche de dialogue, de transparence et de responsabilité sociale »… !** cela ne plaît pas à tout le monde, puisque cela devrait déboucher sur une hausse des prix agricoles (et bing sur les agriculteurs) et sur du lobbying pro-OGM (et bing sur les écologistes et la santé de tous les humains) et sur une nouvelle extension de la mal-bouffe (et bing sur la cuisine de qualité, que soutiennent par exemple des chefs cuisiniers réputés sur le site Atabula)...

Des documents confidentiels européens accusant de grosses multinationales comme Nestlé, Coca Cola et McDonald's d'avoir la mainmise sur les réglementations relatives à la sécurité alimentaire ont fuité.

Sous la pression de ces entreprises, l'Union Européenne est sur le point d'adopter des Directives qui se traduiront par la présence de niveaux extrêmement dangereux d'acrylamide dans nos assiettes. Même les experts de l'UE reconnaissent que cette substance peut endommager notre ADN et augmenter les risques de cancer.

C'est un rêve qui devient réalité pour les géants de l'industrie. Dans les prochains jours, le Commissaire européen à la santé examinera le projet. Mais une mobilisation générale à travers l'Europe pour réclamer de vraies limites légales qui protégeraient le peuple (et non les profits !) peut encore faire reculer les lobbyistes.

Comme on le constate, les nouvelles concernant l'agro-alimentaire ne sont ni toutes bonnes ni toutes mauvaises Il faut donc rester éveillé.e.s quant à ce qu'on mange !

Animations de Noël

Bricolages de fin d'année ...

A peine notre « camion » débarrassé des restes de plantes utilisées pour le stage vannerie, le voilà réencombré des mille et unes choses récupérées à la déchetterie ou récoltées dans la nature pour l'animation familiale du 30 novembre « Décos et cadeaux de Noël nature » au Centre socio-culturel Marbot. A l'initiative de MNE, et organisé et coanimé avec les centres socioculturels de Bar-le-Duc, le p'tit RERS (Réseau d'échanges réciproques de savoirs pour enfants) et le service Prévention déchets de l'Agglomération Meuse Grand Sud, cet après-midi d'animation a rassemblé pas moins de 50 enfants de tous les quartiers de Bar-le-Duc et d'ailleurs et une trentaine d'adultes autour de différents ateliers.

Sur le stand MNE, branches d'épicéas, de thuyas et d'aubépine, tiges de lierre et petites pommes… feront de très jolies décorations de tables et couronnes de Noël.

Avec des tiges de noisetiers, des rondelles de bois (issues de nos chantiers « haies »), du raphia, un bon sécateur, une visseuse, des vis et des bouts de tissus, ce sont une vingtaine de mini-sapins très aboutis qui ont vu le jour entre les mains des plus grands.

Les restes de tiges de l'animation vannerie ont été utilisés pour faire de jolies étoiles de Noël et décorations de sapins… Merci Virginie pour tes talents de décoratrice à base de végétaux !

N'oublions pas les flocons de coco à base de lait concentré, de noisettes grillées et de paillettes de coco... qui ont failli ne jamais voir le frigo, tant les cuisiniers en herbe étaient gourmands, et les sachets de thé maison fabriqués avec des filtres à café, du thé épicé, des épluchures de pommes séchées et un peu de talent de couturier.

Animations de Noël

... pour petits et grands...

De vieux bocaux donnés par un voisin qui débarrasse une cave, des morceaux d'emballage en polystyrène, un peu de ouatine (récupérée à droite à gauche), du bolduc et vieux papier cadeau de récup', des petites épines de sapin, … et quelques petites étoiles qui brillent (quand même !) ont permis aux jeunes de fabriquer une trentaine de « bocaux d'amour » dont Pauline a découvert le secret… !

A côté, cela s'activait également sur les ateliers proposés par le p'tit RERS et animés par Lydie et Laure : transformation de livres de poche (qui seraient partis en déchetterie) en hérissons et autres animaux de décoration, fabrication de décorations de sapins en vieux papiers de journaux et autres bricolages !

Et de l'autre côté, c'était Mélanie de Meuse Grand Sud qui se démultipliait pour accompagner les jeunes à transformer de vieilles ampoules grillées en boules de Noël pailletées, pour redonner une nouvelle vie à de vieux vêtements et en faire des doudous-nounours très personnalisés à offrir, pour fabriquer des guirlandes de chips d'emballages de colis, etc.

Enfin, en continu, une exposition proposait plein de bonnes idées : calendriers de l'Avent en rouleaux de papier toilettesou en pots de yaourts plastiques, livres de recettes maison, conserves, croutons et petites préparations culinaires qui font plaisir, décorations de sapins en pâte à sel, photophores en pots de yaourts en verre, etc. et des coupons donnaient un lien vers des bonnes idées : *https//fr.pinterest.com/vduvallet/* > *Tableau Dko Kdo.* Un « sapin aux bonnes idées » accueillait celles des participants pour un Noël à petit budget et/ou dématérialisé : offrir un bisou par jour pendant un an, aller voir les malades à l'hôpital pour les fêtes, offrir des bons pour des câlins, proposer un bocal de bons moments passés ensemble, etc. Tout le monde avait l'air très emballé, aussi, l'année prochaine, il faudra renforcer les troupes car le public était et devrait être à nouveau au rendez-vous !

... et rencontres autour de la biodiversité cultivée !

Merveilleuse fête de la courge !

Quelle fête de la courge ! Cette année, la troisième édition de l'évènement « Courges et Merveilles » - que Virginie, l'équipe et des bénévoles portent toute l'année – a accueilli 540 personnes ! Une journée très dense et vivante ! Et dès 14h, la salle n'a pas désempli. Il faut dire qu'un joli programme les attendait. Un coin enfants avec lectures de contes, maquillages de visages et jeux et dessins occupait l'estrade et la salle annexe, bien à l'abri du mur de cagettes… Une belle exposition de la variété des courges attendait le promeneur dès son arrivée, alors bravo et merci à tous les bénévoles qui ont cultivé et prêté ou donné leurs fruits cette année !

Des stands divers étaient accessibles toute la journée : vente de courges par M. Rocher et l'équipe de Baudrécourt, conseils jardin et autres par MNE, livres de contes d'Aliette Somot, brasserie de la Saulx, épices de M. Fort, créations de la couturière Cécile, bijoux de Vicky, pains du petit Fournil, apéritif et repas proposés par le Comité des fêtes d'Aulnois… En pointillés, quelques temps forts : atelier « faire ses graines » dans la matinée, lectures de contes pour les enfants de tous âges, concours de cracher de pépins, concours d'estimation du poids d'un ENORME potiron apporté par Baudrécourt, piñata pour les enfants… !

Autant vous dire qu'en fin de journée, le sourire était au rendez-vous et la fatigue aussi !
Pour l'année prochaine, on vous attend aussi nombreux et n'hésitez pas si vous souhaitez cultiver des courges pour MNE et/ou donner un coup de main à la préparation et/ou lors de la fête, il sera bienvenu !

Pour voir plus de photos,
rendez-vous sur notre page facebook !
https://www.facebook.com/meusenatureenviro

Bravo les vanniers !

Après quelques jours de repos bien mérité, un stage d'initiation à la vannerie sauvage a rassemblé dans les ateliers de l'EPL Agro le 19 novembre en journée, dix curieuses et curieux qui ont cheminé au soleil entre 10h et midi à la recherche de végétaux à tresser l'après-midi, accompagnés par Virginie et ses conseils hors pair ! Après un repas tiré du sac partagé – qui a permis aux uns et aux autres de faire connaissance et d'échanger sur leurs motivations et leurs bases en bricolages en tous genre, le soleil a cédé sa place à la grisaille pluvieuse, mais heureusement, l'après-midi se déroulait en intérieur ! Pendant trois bonnes heures, tous les participants se sont activés pour terminer à temps leurs paniers individuels en vannerie sauvage.

Un peu de pomologie ... gros plan sur la Peupion

FICHE VARIÉTALE POMME

Nom : Peupion

Synonyme : Rougeotte, Sainte Catherine, Goutte de sang, St Baussan, Calvine

Origine : variété très présente en Meuse où on la trouve sous diverses appellations

LE FRUIT

Poids : 130 g. moyenne

Épiderme : jaune très pâle abondamment et distinctement strié de rouge carmin à tendance noirâtre à l'insolation ; quelques lenticelles liégeuses rousses ou verdâtres.

Taille : H : 5,5 cm **D :** 6,5 cm

Forme : arrondie, profil un peu dissymétrique, pourtour moyennement régulier et un peu aplati.

Pédoncule : de 3 à 10 mm, moyen, dans une cavité profonde, bien liégeuse, étroite puis bien évasée sur des bords ondulés

Œil: très ouvert, cavité peu à assez profonde, moyennement large, bords ondulés irrégulièrement.

Chair : très blanche, très sucrée, très juteuse, léger parfum, assez tendre mais croquante.

Pépins : assez larges et pointus, en forme de goutte d'eau moyenne

Loges : non communicantes

Maturité, Cueillette : à croquer dès septembre, cueillette fin septembre,

Conservation : de novembre à janvier, encore bonne fin mars mais, à cette date, elle a un peu perdu de ses qualités gustatives

Utilisations : surtout de bouche, mais aussi en jus ou à cuire

Dans les années 50, elle était donnée comme une des 5 pommes de Meuse à commercialiser à grande échelle...

L'ARBRE :

Type de l'arbre (âge, port, porte-greffe) : de taille moyenne

Présence de maladies : non apparente

Production : abondante et régulière

Feuilles :

Floraison : début juin

PARTICULARITÉS

Il semblerait qu'il existe une pomme ayant les mêmes appellations locales, présentant les mêmes caractéristiques et d'aussi bonne qualité, mais dont la chair est plus verdâtre. Le doute persiste : est-ce un clone de Peupion à chair verte ou la Gewurzluiken ?

Un peu de pomologie ... gros plan sur la Prune de Prince

FICHE VARIÉTALE PRUNE

Nom : Prune de prince

Origine : variété très ancienne d'origine paysanne, cultivée traditionnellement en Gaume (partie Romane de la Lorraine Belge) et dans les régions voisines de France et du Grand-Duché du Luxembourg.

On en rencontre encore en Meuse, mais les arbres ont tendances à se faire rares, notamment en raison de la disparition des haies bordant pâtures et chemins.

LE FRUIT

Poids : de 6 à 14 grammes, moyenne 8,7 g

Épiderme : bleu nuit, pruine bleu pastel, lenticelles plus claires et plus nombreuses vers le point pistillaire

Taille : **H :** 22 mm **L :** 25 mm

Forme : arrondie aplatie, un peu dissymétrique (grosses prunelle "fessue")

Pédoncule : court, 1,1 cm, moyennement épais, n'adhère pas à la chair, dans cavité large et profonde

Sillon : bien marqué

Point pistillaire : 1 mm de diamètre, clair au sommet, sans relief, dans cavité faible

Chair : ferme, presque croquante même à maturité, jaune verdâtre, très sucrée, moyennement juteuse, peau fine et légèrement acidulée, parfum agréable de violette

Noyau : non adhérent, petit par rapport au fruit

Cueillette : qui peut s'étaler sur 15 jours, mi septembre (20 août en 2014)

Conservation : si le fruit a été cueilli en début de maturité, alors il se conserve facilement un mois au réfrigérateur et quinze jours en dehors

Utilisations : fruit de 1re qualité, aussi bonne qu'une mirabelle mais avec une légère différence . Il est d'ailleurs indiqué dans divers ouvrages de pomologie comme étant de type Mirabelle à épiderme bleu noir. Utilisation de table, en tarte (car il est réputé pour son parfum et son noyau libre), en confiture, en eau de vie. Se sèche très bien (servi pour l'apéritif, utilisé pour les pâtisseries)

L'ARBRE

Type de l'arbre (âge, port, porte-greffe) : traditionnellement cultivé en haute tige, en verger de plein vent, on le trouvait également formant des petites haies en bord de pâtures. Il a tendance à produire de nombreux rameaux très fins qui lui donnent un bel aspect. Il est généralement multiplié par rejet (donc non greffé). De vigueur faible à modérée en raison de sa production abondante.

Présence de maladies : rustique, résiste très bien à la maladie de la « pochette », ne craint pas le monilia. Ses fruits cicatrisent même après éclatement et sont rarement véreux.

Production : très forte, les branches sont gainées de fruits

Feuilles : saines

Floraison : assez précoce : début mars, auto fertile

PARTICULARITÉS

Variété très rare, bien connue des gens du terroir pour sa rusticité, et appréciée pour la confiture, l'eau de vie et pour sa fermeté. Pourrissent beaucoup moins vite que les autres prunes.

Planter sans se planter :
Quelques conseils pour mener à bien votre projet de verger !

Partie 4

La distance de plantation dépend de la forme cultivée

Haute-tige et demi-tige (forme libre)

	Distances minimales	Distances conseillées
Noyer	15 m	20 m
Poirier et cerisier	12 m	15 m
Prunier	8 m	10 m
Pommier	10 m	12 m

Basse tige et formes dirigées

Pommiers et poiriers conduits en axes ou en fuseaux : 4 à 5 m sur le rang, entre les arbres

Pour les formes palissées, les arbres peuvent être beaucoup plus proches encore : de 60 cm sur le rang entre les cordons verticaux et les U simples, à 120 cm sur le rang pour les U doubles et les palmettes Verrier à 4 branches

Entre les rangs une distance de 2 m est à prévoir pour permettre l'entretien.

Et dans une moindre mesure, de la variété

Pensez lumière et orientation

Dans la mesure du possible orientez les lignes de plantation sur un axe Nord-Sud afin :

- que les arbres bénéficient d'un ensoleillement maximum
- de favoriser la pénétration de la lumière entre les rangs (lignes d'espaliers).

Pensez à planter, le plus au Nord, les arbres ayant le plus grand développement afin qu'ils ne privent pas les plus petits de lumière.

Pour mêmes raisons, sur l'axe Est-Ouest, plantez des arbres de développement similaire. Si cela n'est pas possible (largeur ou forme de la parcelle par exemple), compensez l'ombre portée en augmentant la distance de plantation.

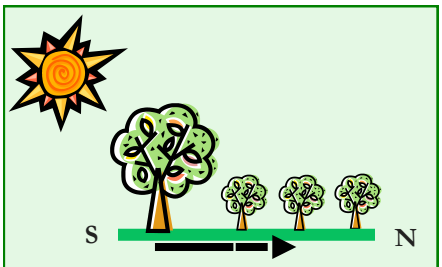

Compensez en augmentant la distance de plantation

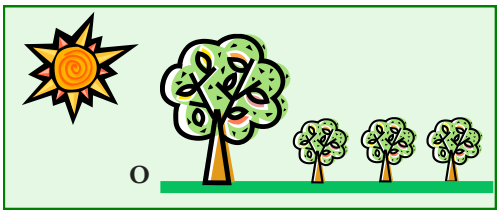

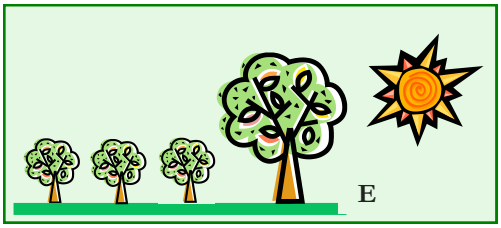

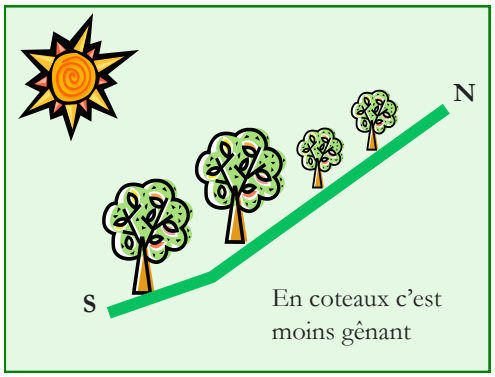

En coteaux c'est moins gênant

Choisir ses arbres et variétés fruitières

Replantez des variétés locales, elles sont gage d'adaptation au climat, de bonne croissance, de résistance sanitaire.

En outre, à moins que la variété ne soit auto-fertile, assurez vous qu'il y ait **à proximité, une variété pollinisatrice**, sans quoi, faute de fécondation, vous n'obtiendrez pas de fruits !

Planter sans se planter :

Quelques conseils pour mener à bien votre projet de verger !

Partie 4

Il est essentiel de prendre également en compte :

- Le type de porte greffe ⇨ adaptation à la nature du sol et à la forme culturale souhaitée
- Le lieu de plantation : rural ou urbain, proche du bâti ou champêtre,
- L'espace disponible,
- Les contraintes d'environnement, de voisinage,
- La législation en vigueur,
- La présence ou non de réseaux aériens, souterrains, la voirie...
- Le temps disponible pour l'entretien,
- Le développement des arbres (taille et diamètre),

Ensuite, selon que vous êtes pressé ou au contraire intéressé pour former des jeunes sujets, vous choisirez :

- Un scion (jeune branche greffée depuis 1 an),
- Un baliveau (scion de 2 ans doté de branches latérales)
- Un arbre déjà formé

Où se procurer les arbres ?

Auprès des professionnels (pépiniéristes spécialisés). Ils ont un large choix de variétés (y compris anciennes ou locales) à vous proposer. Leurs conseils avisés vous seront utiles.

Vous pourrez acheter des arbres « tout prêt » mais aussi demander des greffages à façon pour les variétés hors catalogue (fournir les greffons).

Vous pouvez aussi choisir de faire vos arbres vous-même. Sélectionner et replanter des **rejets** (pruniers, quetsches, mirabelle) ou des jeunes plants issus de **semis spontanés** (les fruits produits seront de variété inconnue). Ces variétés dites « de hasard » donneront des fruits qui pourront parfois vous étonner par leur saveur, forme, calibre, etc.

Si le résultat n'est pas à votre goût, ou si vous préférez reproduire une variété à laquelle vous êtes attaché, vous pourrez greffer ces rejets ou semis avec la variété de votre choix. Ils constituent d'excellents porte greffes, rustiques et parfaitement adaptés à la nature de votre sol.

Achat d'arbres : Quelques conseils

Choisissez des jeunes arbres, de calibre 6/8 ou 8/10 maximum (de circonférence à 1 m de haut) car ils reprendront mieux, sains, sans marque de blessure, bien formés, équilibrés. Vérifier particulièrement l'état du (des) point(s) de greffe(s)

Les fruitiers sont traditionnellement livrés en racines nues. Veillez :

- à ce qu'ils ne soient pas arrachés trop longtemps avant de vous être livrés,
- le cas échéant, à ce qu'ils aient été correctement conservés (mise en jauge, protection des racines…)

En cas de T° négative, de vent, les arbres doivent être transportés dans des véhicules fermés ou bâchés (camion, remorques)

Au sommaire du prochain numéro :

Pomologie : *- Mener à bien son projet verger (partie 5 plantation, technique et savoir faire)*

Source documentations , photos et illustrations (hors mention spécifique): MNE

Rendez vous au prochain bulletin

Avis de naissance : le collectif Renard Grand Est

Ce sont presque cinquante structures (associations naturalistes et de défense de la nature dont quatre bureaux d'études), qui ont fondé ou rejoint le **Collectif Renard Grand Est** pour lutter contre les persécutions injustifiées dont est victime le renard roux (*Vulpes vulpes*) dans notre Grande Région. Une plaquette vient d'être publiée (envoi sur demande) pour contrer les préjugés et sensibiliser le public à la défense de ce régulateur important des écosystèmes.

Aucune des raisons qui ont conduit le classement de l'espèce en nuisible ne sont justifiées dans nos territoires. Opportuniste, le renard est omnivore et sa population varie selon des conditions trophiques (alimentaires). En cas de manque de nourriture, la population s'autorégule par la dispersion et la régulation des naissances : les femelles gravides peuvent porter de un à quatorze embryons, mais en général de mettent bas quatre à huit petits au printemps, en mars-avril. Dans le Canton de Genève par exemple, en Suisse, cela fait 40 ans que la chasse est interdite et les populations de renards n'ont pas explosé.

Au niveau des zoonoses (qui sont transmissibles de l'animal à l'humain), le renard roux, comme le chien et le chat domestiques, peut transmettre la rage et l'échinococcose alvéolaire. La vaccination contre la rage a permis sa disparition depuis une quinzaine d'années. Quant à l'échinococcose alvéolaire, dispersée par les fèces de l'animal, une étude récente menée dans le secteur de Nancy a démontré que l'élimination des renards augmente le taux de prévalence de la maladie par comparaison à un territoire témoin sans régulation humaine. Pour l'éviter , mieux vaut laver ses mains et la nourriture ramassée en forêt.

Pour les agriculteurs, le renard est un auxiliaire précieux, qui évite la prolifération des rongeurs, notamment des campagnols et préserve les récoltes, sans les effets secondaires des substances chimiques toxiques pour l'écosystème, et particulièrement pour les rapaces (protégés !) en fin de chaîne alimentaire. Il est vrai que les poulaillers doivent être sécurisés, et que les renards s'attaquent aux animaux dégénérés relâchés pour être chassés. Il est accusé de prélever une partie des lièvres, des faisans et des perdrix que les chasseurs lâchent. Est-il vraiment impossible de trouver un point d'équilibre entre les chasseurs pratiquant leur loisir et la préservation de la biodiversité ordinaire ?

Nous rejoignons le collectif

Parce que nous voulons pouvoir encore longtemps être saisi d'un sentiment de grâce et d'émerveillement en croisant au hasard de nos promenades ce sauvageon d'une grande élégance voire même, chance suprême, devant une séance de mulotage (le saut caractéristique du renard en chasse).

Pour en savoir plus ou participer,

rejoignez le collectif, ou contactez-nous.

https://www.facebook.com/CollectifRenard/

Dernières nouvelles

De la LPO Grand Est

Les instigateurs du 2ème colloque "Grand Est" d'ornithologie ont souhaité présenter une motion visant à réhabiliter le renard, espèce classée gibier et nuisible ce qui permet de le tirer et de le piéger toute l'année, de jour comme de nuit. Un acharnement illégitime compte tenu du rôle écologique prépondérant que tient le renard en particulier grâce à la prédation qu'il exerce sur les populations de campagnols limitant ainsi les dégâts aux cultures. Alors que de nombreux départements font l'objet de campagne de traitement à la bromadiolone, il vaudrait mieux laisser le renard faire son travail d'auxiliaire agricole plutôt que d'avoir recours à des substances chimiques qui peuvent avoir des incidences sur la faune non ciblée. Adoptée à l'unanimité, cette motion sera notamment transmise aux différentes préfectures des départements qui composent la Région du Grand Est.

https://champagne-ardenne.lpo.fr/lpo-ca/actualites/783-une-motion-pour-rehabiliter-le-renard

Du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est (CSRPN), qui a souhaité s'exprimer par autosaisine sur les conséquences écologiques du tir de nuit autorisés par arrêté préfectoraux pour les départements de Moselle et Meurthe-et-Moselle/

https://drive.google.com/file/d/0B5mCgPUOsuETeHc4QjRXb0RETkU/view

Déclin des pollinisateurs …

Il se passe rarement une semaine sans qu'un article n'alerte sur le déclin des pollinisateurs. Et leur défense paraît mobiliser : depuis les multiples pétitions pour l'interdiction des insecticides neurotoxiques jusqu'au Plan national d'action en faveur des pollinisateurs, en passant par le haro sur le Frelon asiatique ou le parrainage de ruches chez un-e apicultrice/-teur. Pourtant, tandis que les textes et les actions plus ou moins concrètes sur le sujet se multiplient, l'ensemble des risques pesant sur les insectes pollinisateurs, leurs causes et leur importance relative sont souvent omis. Cela aboutit régulièrement à des mesures partielles ou décalées vis-à-vis des enjeux, voire à des remèdes pires que les maux.

Insecticides

Ces produits chimiques sont sans doute une cause majeure, pour ne pas dire la cause principale du déclin des pollinisateurs. Les insecticides neurotoxiques, dits néonicotinoïdes et également connus sous les noms commerciaux de Gaucho ou Régent, servent notamment d'enrobage aux semences. Leur apparition il y a 20 ans coïncide avec les débuts d'un fort taux de mortalité dans les ruches et l'effondrement de la production de miel en France (1). Ils présentent en outre les particularités d'être attractifs pour certains pollinisateurs et d'agir à très faible dose (2).

Des pesticides chimiques sont également employés à l'intérieur même des ruches ! Ce thème est développé dans le paragraphe qui traite des pratiques apicoles.

… fausses solutions et boucs émissaires (1/2)

Des butineurs et des fleurs

Comme le souligne l'association Haies alors ? dans ce numéro de l'Echologie, l'arrachage des haies modifie profondément le paysage. De la même manière, la disparition des bosquets, des arbres isolés, des cultures de légumineuses fourragères telles la Luzerne et surtout le Sainfoin, le retournement des prairies, l'emploi des herbicides et la mode des gazons ras accentuent la raréfaction des ressources florales, d'autant plus dans les secteurs ruraux. On a vanté le "miel de ville" mais le nectar mis à disposition par le fleurissement artificiel urbain a également ses limites et il semble qu'à Londres et Bruxelles, la production de miel commence désormais à stagner malgré l'installation de ruches supplémentaires.

Les jachères mellifères, apicoles ou fleuries constituent généralement une fausse bonne idée : la plupart des mélanges de semences sont constitués d'espèces végétales annuelles, peu diversifiées et nouvellement importées. Elles sont souvent mal adaptées aux besoins de la petite faune de nos régions. Les jachères classiques ou celles de messicoles (composées de fleurs des moissons), surtout en mélange avec une céréale comme le blé, paraissent beaucoup plus pertinentes à condition de prêter attention à la compositions des mélanges de graines à destination des pollinisateurs (3).

Mieux vaudrait, donc, participer à la défense des haies et bosquets, pratiquer une fauche/tonte tardive ou différenciée pour laisser s'épanouir les plantes spontanées adaptées au sol et au climat et bien choisir les semences des fleurs destinées à nourrir les pollinisateurs (4).

🡐 *La jachère fleurie photographiée ci-contre, largement composée de Cosmos, est globalement assez peu intéressante pour les pollinisateurs et les autres arthropodes malgré son intérêt esthétique.*

Cliché : Jibi44 – Licence : CC

A suivre dans le prochain numéro…

Notes

(1) *Comment enrayer la surmortalité des abeilles ?*, M. Lamoureux, La Croix, 29.10.2016
(2) *Tout comprendre aux pesticides néonicotinoïdes*, S. Foucart, Le Monde, 10.05.2016
(3) Voir par exemple :
- *Les jachères Environnement et faune sauvage (EFS) : une opportunité pour la biodiversité de nos campagnes ?*, R. Bonneville et al., Courrier de l'environnement de l'INRA n°65, 2015
- *Jachères apicoles et jachères fleuries : la biodiversité au menu de quelles abeilles ?*, S. Gadoum et al., Courrier de l'environnement de l'INRA n°54, 2007

(4) Voir par exemple :
- L'ouvrage *Guide des plantes mellifères*, écrit par Jacques Piquée, un apiculteur vosgien, s'intéresse aux espèces locales et spontanées, Editions Clerc, 2009. Il est disponible au prêt auprès de MNE.
- Une liste de plantes herbacées mellifères principalement spontanées et adaptées à la Meuse est disponible à l'adresse : http://www.meuse-nature-environnement.org/fichiers/fiches/Herbacees_melliferes.pdf
- Le semencier artisanal et belge Ecosem nous semble par exemple un bon fournisseur qui ne multiplie que des espèces locales : www.ecosem.be

Haies ALORS ?

Une nouvelle association qui partage nos finalités s'est créée dernièrement en Meuse. Nous avons décidé d'offrir à la jeune « Haies ALORS ? » une tribune dans nos pages pour la porter à la connaissance de nos adhérent-e-s.

Qu'est-ce-qui a motivé la création de l'association « Haies ALORS ? » ?

Implantée en Meuse et créée au début du mois de mai 2016, l'association « Haies ALORS ? » souhaite investir concrètement la question des haies. Mais qu'entendre derrière « la question des haies » ?

Depuis plusieurs années, les paysages lorrains et meusiens ont connu de profondes modifications. L'arrachage de haies champêtres est un des marqueurs les plus visibles de ces modifications. Le constat est sans appel et partagé par de nombreux Lorrains, les haies disparaissent à une vitesse très inquiétante. Que cela soit dû à l'urbanisation, aux travaux de gestion des bords de voies ferrées ou d'axes routiers, ou aux modifications que connaît l'agriculture, cette situation qui conduit à une banalisation globale du paysage questionne de nombreuses personnes et à motivé la création de l'association.

Que faire ? Déjà CONSTATER…

Premièrement constater qu'en dépit de l'investissement considérable consentis par les structures de protection de l'environnement (Parc Naturel Régional, Conservatoire d'Espaces Naturels, …) et la mise en place d'outils bénéficiant d'importants moyens alloués par les différentes collectivités (Réseau Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles, Trame verte et Bleue…) de nombreux secteurs de nature « ordinaire » sont délaissés et la situation continue de s'y dégrader.

Constater également, que bien que les haies assurent de nombreuses fonctions dans différents domaines, leur protection ne semble pas constituer une priorité absolue. Citons par exemple leur rôle dans l'harmonie du paysage, support d'une activité touristique conséquente en Lorraine et particulièrement en Meuse, leur rôle dans la fonctionnalité des continuités écologiques, leur fonction support pour une remarquable biodiversité et notamment pour certaines espèces protégées, leur rôle primordial dans l'infiltration des eaux de pluies et donc dans la limitation des crues, sans oublier leurs intérêts agronomiques multiples et bien souvent oubliés (limitation de l'érosion, protection des cultures contre le vent, abris pour le bétail, production de fourrage et de litières, production de bois, production de denrées alimentaires, création de microclimat, piège à nitrates, etc.).

… puis RASSEMBLER …

Ensuite, l'association souhaite réunir un maximum de personnes issue de la société civile autour de ce sujet renvoyant directement à l'intérêt général. Déjà forte de près de 70 adhérents, « Haies ALORS ? » compte parmi ses membres des agriculteurs, des naturalistes, des élus locaux, des pépiniéristes, des techniciens de l'environnement, des forestiers, des chasseurs, des pécheurs, des enseignants et éducateurs, et de nombreuses personnes simplement soucieuses de pouvoir agir. Le but est bien de passer outre ce qui nous sépare sur le sujet pour pouvoir agir ensemble en faveur de notre paysage et de notre cadre de vie. Bien au-delà de la simple question des haies, c'est bien de qualité de l'eau, de l'efficacité des systèmes agricoles, de la santé publique et de la protection de notre patrimoine dont il s'agit.

… et AGIR SUR LE TERRAIN !

Concrètement, l'association prévoit la réalisation de chantiers participatifs de plantation et d'entretien de haies, la réalisation de conseil auprès des collectivités et d'agriculteurs pour la mise en place ou l'entretien d'éléments paysagers, la diffusion de l'information auprès de tous les publics, la mise en avant des principes portés par l'agroécologie et la permaculture et in fine la prise de position auprès des élus locaux en faveur d'une gestion durable de nos paysages, de la biodiversité et de la ressource en eau.

Plusieurs actions ont déjà été réalisées, notamment la tenue de stands sur différentes manifestations ayant eu lieu en Meuse cet été (photo ci-contre au marché Sotré et Potailloux en juin).

Plusieurs chantiers sont à l'heure actuelle en phase de préparation (plantation dans une école, chez un maraîcher bio, chez plusieurs agriculteurs et le long de certains cours d'eau). Attache a également été prise auprès de différentes collectivités pour étudier les possibilités de mise en place de chantiers, ou pour bénéficier d'aides financières pour leur réalisation. (photo ci-dessous : chantier de plantation à Eton en décembre).

Des visites seront également prochainement proposées aux adhérents pour découvrir les richesses des haies et leurs intérêts, aller à la rencontre d'agriculteurs ayant intégré l'élément « haie » dans leur système d'exploitation, ou bien découvrir de nouvelles pratiques.

Comment rejoindre l'action ?

L'AG se tiendra le 28 janvier 2017 dès 15h à Hannonville-sous-les-Côtes. Le but sera de revenir sur les actions mises en place lors des six premiers mois d'existence de l'association et de définir les actions à venir. Les statuts de l'association seront également discutés et un débat ouvert sur la gouvernance de « Haies ALORS ? » sera proposé.

Contact : Pierrick Moreau - haies_alors@outlook.fr
Facebook : https://www.facebook.com/HaiesALORS55

Vous nous soutenez !

C'est grâce à nos sponsors ci-dessous et à l'aide de la Région Grand Est et de la DREAL Grand Est que notre bulletin peut paraître tout au long de l'année en vous donnant les bonnes et mauvaises nouvelles pour notre environnement. C'est également grâce à tous nos partenaires que les activités de l'association sont menées : Région Grand Est, DREAL Grand Est, Département de la Meuse, Agences de l'Eau Seine-Normandie et Rhin-Meuse, DDCSPP de la Meuse, CAF de la Meuse, Commune de Bar-le-Duc, Fondation de France, Fondation Nicolas Hulot… Merci à eux pour leur engagement.

Taille fruitière et ornementale, conception, choix variétal
Greffes, soins, plantation, fauche, entretien
Réhabilitation de vergers. Vente de végétaux

« Le Clos du Prieuré »
Au service du paysage
et des Vergers

Vincent Guillemin - 26 Grande Rue
55 500 Dammarie sur Saulx
- Fax 03 29 75 95 39 06 21 42 14 52

N° siret 441 800 505 00014 - RCS 441 800 505 Bar le Duc - code APE 014A Contrôle Phytosanitaire LO 03613

ARGONNE ECO ENERGIES
Installation, entretien, solutions de chauffage
et de production d'éléctricité SOLAIRE &BOIS
RGE ECO artisan
ECO ENERGIES Argonne
06.13.21.80.70
argonne.2e@gmail.com
10 rue de l'église - 55250 NUBECOURT
argonne-eco-energies.com
Quali'Bois Quali'Pv Quali'Sol

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
http://amap-barleduc.org
Consommation solidaire
de produits locaux et
biologiques : légumes,
pain, œufs, volaille,
bœuf, fromage, yaourts…
amap Le Jardin de Cérès
Livraisons les Jeudis
De 17h30 à 19h00
au Centre social
de la ville haute à
Contact : lejardindeceres@outlook.fr / 06 31 86 52 69

Ferme biologique Courtois
située dans le nord meusien
Ferme Bio
La Ferme Courtois
Vente directe
Viande de bœuf
Viande de veau
Tél. : 03.29.80.87.03
Race Charolaise
Vente directe
Viande de bœuf
Viande de veau
Livraison gratuite à domicile
Plus d'infos sur : www.ferme-courtois.com
AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Vous pouvez réserver pour une année civile votre encart publicitaire. Au tarif exceptionnel de 80 euros nets pour 4 numéros, soit une année (dimension d'une carte de visite : 5.5 cm x 9.3 cm). Pour tout renseignement, nous contacter.

* MNE se réserve le droit de refuser l'insertion d'une publicité qui ne correspondrait pas à son projet associatif.

Emplacement
libre, à saisir !

Idées pour nous soutenir…

Envie d'offrir à vos proches et de soutenir l'association en même temps ?

Vous pouvez offrir **un ou des livre(s) !** A l'occasion des fêtes mais aussi toute l'année, MNE vous propose à la vente des ouvrages des éditions Terran, Terre Vivante et Biolidis (en commande groupée)… comme :

- L'agenda du jardinier bio : **12,00 €**
- L'art de cuisiner sain : **14,20 €**
- Créez vos boissons santé : **19,00 €**
- Mes recettes détox super-gourmandes : **12,00 €**
- Je fabrique mes produits ménagers : **12,00 €**
- Des auxiliaires dans mon jardin ! : **14,00 €**
- Je réussis mon potager en hiver : **14,00 €**
- J'apprends à tailler mes arbres fruitiers, arbustes… : **14,00 €**
- Le guide de la permaculture au jardin : **22,00 €**
- Jardin de fleurs, jardin bio : **30,00 €**

ou… **un hôtel à insecte à aménager** **(45€)** ou encore **un stage privé pour un groupe ?** (ménage ou cosmétiques écologiques, vannerie sauvage, taille, greffe des fruitiers, etc.) ou tout simplement **une adhésion d'un an** à vos proches (bulletin ci-dessous à découper ou copier) !

WANTED ! Nous recherchons également un bénévole compétent en informatique !

BULLETIN D'ADHESION

Coordonnées :

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

NOM(s) et Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel (envoi d'informations) :

Adhésion* :

☐ réduite (chômeur, étudiant…)	10 €
☐ individuelle	20 €
☐ couple	30 €
☐ structure	50 €

Don* :

☐ 20 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ Autre : ……..

☐ En matériel ; précisez : ……..

Mode de règlement :

☐ par chèque libellé à l'ordre de Meuse Nature Environnement

☐ par virement en indiquant Adhésion 2016

* Adhésion et don sont déductibles des impôts (à hauteur de 66%)

Si vous souhaitez un reçu fiscal, COCHEZ ici ☐

Programme de Janvier à Mai 2017

MERCREDIS 1 FEVRIER, 1 MARS, 5 AVRIL ET 3 MAI

Mercredis de Massonges

Ateliers pratiques et animations

Horaires à définir - Vavincourt

VENDREDI 24 MARS

Assemblée générale

Et conférence gesticulée **AUTOSTOP BURE !**

Dès 17h - Chaumont-sur-Aire

DIMANCHE 26 MARS

A la rencontre des jonquilles sauvages

14h-17h - Horville-en-Ornois

Sortie sur site classé Espace Naturel Sensible par le Département de la Meuse

VENDREDI 31 MARS

A la recherche de la déesse aux yeux d'or

Sortie de prospection de la chouette chevêche

19h-22h - Mussey

Réservation obligatoire

SAMEDI 8 AVRIL

Fête du printemps

Stand de l'association

Bar-le-Duc

Rappel

Toutes les sorties sont proposées à prix libre.

&

Inscription souhaitable

03 29 76 13 14

mne.asso@wanadoo.fr

SAMEDI 15 AVRIL

A la découverte des oiseaux de la Barboure...

9h-12h - Reffroy

Sortie sur site classé Espace Naturel Sensible par le Département de la Meuse

SAMEDI 13 MAI

A la découverte des oiseaux de la Meuse...

9h-12h - Lérouville

Sortie sur site classé Espace Naturel Sensible par le Département de la Meuse

SAMEDI 20 MAI

Marché Bio

Stand de l'association

Bar-le-Duc

DIMANCHE 21 MAI

Orchidées et compagnie

14h-17h - Saint-Amand-sur-Ornain

Sortie sur site classé Espace Naturel Sensible par le Département de la Meuse

SAMEDI 27 MAI

A la recherche des rapaces en vallée de l'Aire

9h30-12h30 - Nicey-sur-Aire

Réservation obligatoire

Sortie sur site classé Espace Naturel Sensible par le Département de la Meuse

Meuse Nature Environnement

9 allée des Vosges, 55000 Bar-le-Duc
Tél : 03 29 76 13 14
Courriel : mne.asso@wanadoo.fr
Site : meuse-nature-environnement.org

Bulletin de liaison édité par l'association Meuse Nature Environnement
Directeur de publication : François SIMONET (Président)
Rédaction : L'équipe salariale et les bénévoles de l'association
Impression par nos soins. Imprimé sur papier 100% recyclé
Ce bulletin est cofinancé par la Région Grand Est et la DREAL Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine